

## Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Exposition «Jean RICARDON, peintures» - Demandes de subventions

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie organisera de mai à août 2001 une exposition rétrospective de l'oeuvre de Jean Ricardon.

Cette exposition présentera un artiste du XX<sup>ème</sup> siècle et constituera l'occasion rare de fréquenter son oeuvre.

Né à Morez (Jura) en 1924, cet artiste qui fut pendant 35 ans de 1954 à 1989, professeur à l'Ecole Régionale des Beaux-Arts de Besançon, a marqué plusieurs générations d'étudiants et la vie culturelle régionale. Artiste solitaire, Jean RICARDON n'en est pas moins homme de rencontres opportunes et d'amitiés. Le peintre Seuphor, le conservateur Viatte, le critique d'art Xuriguera et d'autres personnalités le font connaître en Hollande, en Allemagne, au Centre Pompidou à Paris, ou participer à des manifestations collectives en Suisse, en Corée, aux USA, etc.

Cette exposition rétrospective offrira au public un large panorama de son oeuvre permettant de comprendre l'évolution du travail du peintre.

Cette manifestation produite par le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie sous la responsabilité scientifique de Philippe LAGRANGE donnera lieu à la publication d'un catalogue, à des actions de communication fortes et à un programme de médiation innovant dans le domaine de l'art contemporain. Le montant total de cette opération est estimé à 457 000 F (69 669,20 €), répartis de la façon suivante :

Catalogue 1 000 ex.	155 000 F	(23 629,60 €)
Cartons 2 000 ex.	5 000 F	(762,25 €)
Travaux photographiques	20 000 F	(3 048,98 €)
Muséographie	20 000 F	(3 048,98 €)
Assurance, transport	15 000 F	(2 286,74 €)
Communication	211 000 F	(32 166,74 €)
Médiation culturelle	25 000 F	(3 811,23 €)
Réceptions	6 000 F	(914,69 €)
<b>TOTAL</b>	<b>457 000 F</b>	

Les recettes attendues sont les suivantes :

Ville de Besançon	217 000 F	(33 081,44 €)
DRAC	100 000 F	(15 244,90 €)
Région	80 000 F	(12 195,92 €)
Département	60 000 F	(9 146,94 €)
<b>TOTAL</b>	<b>457 000 F</b>	

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire :

- à solliciter des subventions du Ministère de la Culture et de la Communication (DRAC Franche-Comté), de la Région et du Département,

- à inscrire le montant de ces subventions par décisions modificatives au budget de l'exercice courant dès réception des notifications attributives en recettes au 92.322.74718.7472.7473.52010 et les réaffecter en dépenses au 92.322.6068. 52010.

**«M. FERREOL :** Monsieur le Maire, si vous le permettez, je voudrais aborder un dossier beaucoup plus modeste, qui ne représente pas, bien évidemment, l'enjeu du TGV, mais qui néanmoins me semble-t-il a quelques relations avec le rayonnement de la ville. Alors le hasard veut que peut-être le dernier dossier que je présenterai dans cette assemblée soit ce projet d'exposition consacré à Jean RICARDON. Je voudrais vous dire que j'en suis particulièrement heureux.

En effet, après la très belle exposition Gustave Courbet, vous le savez, qui a rencontré plus de 40 000 visiteurs, il me paraît tout à fait important que notre Musée des Beaux-Arts présente une rétrospective d'un grand artiste, vivant, donc contemporain. Jean RICARDON, vous le savez, n'est pas n'importe qui. Il entretient avec la Ville de Besançon un rapport très particulier. Il a été pendant plus de 35 ans professeur à l'Ecole Régionale des Beaux-Arts et vous le savez, il a marqué pratiquement une génération d'élèves, d'artistes, de beaucoup d'admirateurs, de collectionneurs dans cette ville et cette région. Par un étrange paradoxe, il est reconnu par des grands critiques nationaux, internationaux. Il y a eu des grandes expositions, vous le savez, sur l'ensemble de la planète, et très curieusement jamais la Ville de Besançon ne lui avait consacré une rétrospective digne de ce nom. Quand on connaît le caractère extrêmement discret et peu médiatique de cet artiste, on peut là aussi me semble-t-il, et je rejoindrai des expressions de Joseph PINARD, s'interroger sur : quelle est la mission d'une ville, dans sa relation avec le rayonnement, et aussi celle d'un service public de la culture ? En tout cas, je me réjouis que ce soit un conservateur, discret lui aussi, qui n'est pas un conservateur d'Etat mais un conservateur municipal, Philippe LAGRANGE, qui ait pu, grâce à ses liens particuliers, je dirais son amitié avec cet artiste extrêmement réservé, réussir ce que je cherchais à réaliser depuis plusieurs années, c'est-à-dire présenter Jean RICARDON aux Bisontins et au-delà de Besançon, grâce à une rétrospective qui nous permettra de découvrir plus de 800 oeuvres dont la plupart n'ont jamais été présentées. Et je crois que cette exposition qui évidemment n'aura pas le succès grand public de Gustave Courbet, restera je crois un événement, sera l'événement de notre Musée des Beaux-Arts pour l'an 2001.

Pour terminer, je voudrais faire cette petite réflexion finalement qui est une évidence. Très souvent, dans cette assemblée, mais aussi ailleurs, nous avons eu des polémiques, des passions, concernant un sujet très français qui est le soutien au patrimoine, qui est la passion pour la commémoration et le patrimoine, globalement les choses du passé. Je voudrais rappeler une évidence, je dirais une quasi lapalissade. Les oeuvres du passé, ces oeuvres qui constituent aujourd'hui le patrimoine si riche de notre ville et qui parfois, donnent lieu à beaucoup de polémiques, ont été, avant d'être consacrées patrimoine, des oeuvres contemporaines. Elles ont été réalisées par des créateurs, des artistes. Je voudrais le dire parce qu'il me semble qu'on l'oublie souvent. Il me semble que le rôle d'un service public de la culture n'est peut-être pas nécessairement et toujours d'aller dans le sens de ce que demande et attend le grand public même si c'est important, mais c'est aussi de faire ce travail de découverte, de formation et de soutien à la création.

**M. DUVERGET :** Effectivement, on a la chance d'avoir un contemporain connu, reconnu, vivant, et ce qui est important par rapport aux expositions qui viennent de s'achever, c'est que le spectateur, l'amateur d'art peut avoir un contact direct avec l'artiste, un artiste qui a des élèves, des disciples, des admirateurs, et qui est connu aussi au plan national ou international. Alors je pense que c'est un événement. Bien sûr, on ne peut pas comparer un événement par rapport à l'autre. On vient de vivre un moment extraordinaire avec Courbet ; je pense qu'en 2002 on vivra aussi un moment tout aussi extraordinaire avec Victor Hugo mais en même temps la modestie de l'homme et l'humanisme de son oeuvre, je rappelle que c'est lui qui a fait les vitraux de l'Abbaye d'ACEY, doivent nous permettre

effectivement de tisser des liens avec, on ne va pas encore utiliser le mot art contemporain mais avec l'art de nos contemporains et il en fait partie. Donc je suis tout à fait favorable, largement, je m'en suis déjà exprimé à titre personnel auprès de Marcel FERREOL, à ce que cette exposition soit un grand cru pour Besançon et pour la région».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal approuve ce rapport à l'unanimité, deux Conseillers s'abstenant.

*Récépissé préfectoral du 23 janvier 2001.*